

Information aux membres

Le Conseil fédéral décide que l'armée pourra à nouveau être engagée en appui du secteur de la santé publique

Afin d'aider les cantons à faire face au nombre croissant d'hospitalisations et de patients COVID-19 en soins intensifs, le Conseil fédéral, lors de sa séance de ce jour, a décidé que l'armée pourra à nouveau être engagée en service d'appui des hôpitaux dans le domaine des soins de base ou le transport de patients. Jusqu'à 2500 militaires pourront être déployés, sous réserve que les cantons en fassent la demande et si les conditions de subsidiarité sont remplies, à savoir s'il est démontré que les ressources civiles sont épuisées.

L'engagement des militaires doit se dérouler comme suit: 1. Les volontaires au bénéfice d'une formation dans le secteur de la santé, 2. Les personnes participant aux cours de répétition, 3. Les militaires en service long et 4. Déploiement d'autres formations dans les 96 heures. Etant donné l'importance des membres pour l'approvisionnement reconnue le 8 avril dernier il est toujours possible de demander une dispense de service pour les employés de l'économie carnée, en particulier ceux qui occupent des postes clé.

Lien vers le communiqué de presse du Conseil fédéral :

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-80971.html>

Lien vers la confirmation de l'importance des membres de l'UPS pour l'approvisionnement :

https://www.metzgerei.ch/de-wAssets/docs/fr/actualites/2020-04-08_Coronavirus_SystemrelevanzFleischsektor_BestaetigungBWL_f.pdf

Décharge

Cette Information aux membres est donnée à des fins d'information exclusivement. L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV décline toute responsabilité qui pourrait résulter de l'application ou de l'omission d'intervenir en raison de la présente Information aux membres. Par ailleurs nous vous recommandons de vous informer sur les pages d'accueil des autorités vu que, en raison de la situation actuelle, des modifications sont toujours possibles :

4 novembre 2020

Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV